

COMMENT ASSURER LE SUCCÈS DES ACTIVITÉS RÉGIONALES DE PRÉVENTION

Frank St-Pierre, CRHA

Secrétaire comité de prévention

UPA Bas Saint-Laurent et UPA Chaudière-Appalaches



Stéphanie Vaugeois, BAA

Coordonnatrice au CEA Mauricie & responsable de la prévention sur les fermes

Y'A-T-IL
QUELQUE
CHOSE DANS
L'AIR ?

Avant de passer à l'action, ventilez
et détectez les gaz... **N'improvisez pas !**



TOUT DÉBUTE PAR...

- 1) Un comité de prévention régional actif et impliqué
- 2) Un atelier : comment ça s'organise, l'implication et les thématiques?
- 3) Comment recruter les experts?
- 4) Dans la vie, peu de choses sont gratuites... le cher financement
- 5) Bons coups et réalisations interrégionales

-1-

Comité de prévention régional actif et impliqué : composition, rôle et mandat



1- COMITÉ DE PRÉVENTION RÉGIONAL

Composition

Au Bas-Saint-Laurent (10 membres)

- Un élu porteur du dossier « prévention » par syndicat local (8)
- Une présidente issue du CE
- Un secrétaire

En Chaudière-Appalaches (7 membres)

- Cinq élus en provenance du conseil d'administration de la FUPA
- Président de la FUPA
- Un secrétaire

Fréquence des rencontres

Une à deux rencontres annuelles (février/mars et la seconde à l'automne, au besoin)

*Une rencontre annuelle du comité de prévention élargi en Chaudière-Appalaches (15 membres) en mars/avril (porteur du dossier « prévention » des syndicats locaux + membres du comité de prévention)

1- COMITÉ DE PRÉVENTION RÉGIONAL

Rôle et mandat

- Assumer un rôle d'instance consultative visant la dynamisation de la prévention.
- S'assurer de l'implication et de la participation des élus au sein des syndicats locaux
- Agir en matière de prévention en suscitant des réflexions, échanges et discussions
- Voir à la santé et à la sécurité des gens concernés (producteurs, enfants, employés, membres de la relève) par l'organisation de diverses activités de prévention enrichissantes et stimulantes (ateliers, séances de formation ou d'informations, sécurijour, etc.)
- Promouvoir la Mutuelle de prévention de l'UPA

-2-

ACTIVITÉ/ATELIER DE PRÉVENTION

Qui devrait s'impliquer ?

Concrètement, comment ça s'organise?

Comment bien cibler les thématiques?



2- QUI DEVRAIT S'IMPLIQUER DANS L'ORGANISATION?

- Le Service des communications pour atteindre le plus grand nombre de producteurs et assurer une participation suffisante (envois postaux, médias sociaux, etc.)
- La personne responsable du RFA est spécialiste dans l'organisation de formations; elle a toujours de précieux conseils
- Validation des propositions de thèmes et intervenants par le CE et le CA
- La/le responsable de prévention met sur pied et coordonne les activités
- Consultation des agents syndicaux pour obtenir leur avis sur les idées soumises puisqu'ils connaissent bien la clientèle et ont assisté à beaucoup de conférences par le passé
- L'implication des administrateurs du syndicat local, de la relève agricole et des porteurs du dossier est essentielle pour générer de l'achalandage et assurer le succès de l'atelier de prévention

2- CONCRÈTEMENT COMMENT ÇA S'ORGANISE?

- Après la rencontre du comité régional, les porteurs du dossier ont la responsabilité de faire cheminer les infos auprès de leur instance respective et de discuter de l'opportunité d'organiser un atelier de prévention
- Sans être obligatoire, on privilégie l'organisation et la réalisation d'ateliers de prévention conjoints (deux syndicats locaux voisins)
- En plus de la thématique annuelle, les syndicats locaux sont libres d'ajouter d'autres sujets afin de répondre aux besoins spécifiques de leurs membres

2- CONCRÈTEMENT COMMENT ÇA S'ORGANISE?

La promotion pour stimuler la participation :

- Envoi d'une invitation formelle par courriel à toutes les entreprises agricoles concernées avec mesure de rappel
- Partage d'une publicité sur la page Facebook de la fédération régionale
- Invitation par le biais de l'infolettre

2- PARLANT DES THÉMATIQUES...

- Pour trouver les thématiques, nous cernons des besoins par le biais d'un sondage mené en collaboration avec le RFA à la fin de la période estivale. Il est important de connaître les besoins des producteurs
- Par une écoute active et de nombreuses discussions avec divers producteurs et productrices clients du CEA, par des échanges avec nos collègues internes (agentes syndicales, travailleuse de rang, élues etc.)
- N'hésitez pas à sortir de votre zone de confort avec des témoignages qui suscitent la réflexion chez les producteurs et productrices
- Il est important de rejoindre chaque tranche d'âge et d'assurer un équilibre dans les sujets

-3-

LES EXPERTS INVITÉS

3- COMMENT RECRUTER LES EXPERTS INVITÉS?

- C'est au secrétaire que revient la charge de trouver les conférenciers-experts et aux porteurs du dossier « prévention » et aux administrateurs de trouver une date et un emplacement qui convient
- Des recherches sur Internet sont nécessaires pour connaître les spécialistes dans le domaine choisi. Par la suite, il y a une prise de contact à faire pour connaître leur philosophie, leurs disponibilités, leurs conditions et leur coût. Aussi, peuvent-ils s'adapter au milieu agricole?
- Ensuite, le secrétaire s'assure d'obtenir une sorte de référence : il réfléchit aux options possibles et présente 2 à 3 noms au CE/CA. Le choix se concrétise par leurs réaction et généralement c'est « le bon choix »

-4-

LE FINANCEMENT

4- FINANCEMENT

- **Côté financement \$: UPA + syndicat local**
- Exemple: l'activité sécurijour touchait la mission du PDZA pour les prochaines années
- Financière agricole Canada
- Financière agricole du Québec
- Temps accordé à la personne responsable du projet par sa fédération
- Concessionnaires automobiles et de machinerie



-5-

LES BONS COUPS ET LES RÉALISATIONS INTERRÉGIONALES



5- LES BONS COUPS

- Tirage de prix de présence parmi les participants sous forme de commandites en argent ou de produits de prévention
- Repas offert gratuitement sur le lieu de l'atelier (ex. : dîner hot-dog)
- Tenue de l'atelier de prévention sur une ferme est généralement très bien perçue et demeure souvent une formule gagnante. Ex. : le garage nouvellement construit d'un producteur agricole
- Sujet d'actualité dans la région (prévention des incendies, code de la sécurité routière, etc.)
- Partenariat avec une maison d'enseignement agricole (étudiants)
- Témoignage d'un producteur ayant subi un accident en lien avec la thématique

5- ACTIVITÉS INTERRÉGIONALES

LES AVANTAGES

- Possibilité d'accueillir un plus grand nombre de producteurs et productrices
- Diminuer les coûts et rentabiliser le temps d'organisation des préventionnistes et administrateurs
- Répondre à plusieurs besoins au même moment
- Opportunités d'échanges avec d'autres régions
- Développer de nouvelles idées et stratégies d'approche



MERCI!